



Sommaire

II Actes non législatifs

RÈGLEMENTS

- ★ **Règlement d'exécution (UE) 2023/844 du Conseil du 24 avril 2023 mettant en œuvre le règlement (UE) n° 36/2012 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Syrie** 1
- ★ **Règlement d'exécution (UE) 2023/845 du Conseil du 24 avril 2023 mettant en œuvre le règlement (UE) 2016/1686 instituant des mesures restrictives supplémentaires à l'encontre de l'EIIL (Daech) et d'Al-Qaida ainsi que des personnes physiques et morales, des entités ou des organismes qui leur sont liés** 13
- ★ **Règlement d'exécution (UE) 2023/846 du Conseil du 24 avril 2023 mettant en œuvre le règlement (UE) n° 359/2011 concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes, entités et organismes au regard de la situation en Iran** 15

DÉCISIONS

- ★ **Décision d'exécution (PESC) 2023/847 du Conseil du 24 avril 2023 mettant en œuvre la décision 2013/255/PESC concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Syrie** 26
- ★ **Décision (PESC) 2023/848 du Conseil du 24 avril 2023 modifiant la décision (PESC) 2016/1693 concernant des mesures restrictives à l'encontre de l'EIIL (Daech) et d'Al-Qaida et de personnes, groupes, entreprises et entités associés** 38
- ★ **Décision d'exécution (PESC) 2023/849 du Conseil du 24 avril 2023 mettant en œuvre la décision 2011/235/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes et entités au regard de la situation en Iran** 40

II

(Actes non législatifs)

RÈGLEMENTS

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2023/844 DU CONSEIL

du 24 avril 2023

mettant en œuvre le règlement (UE) n° 36/2012 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Syrie

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) n° 36/2012 du Conseil du 18 janvier 2012 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Syrie et abrogeant le règlement (UE) n° 442/2011 ⁽¹⁾, et notamment son article 32, paragraphe 1,

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 18 janvier 2012, le Conseil a adopté le règlement (UE) n° 36/2012.
- (2) Le Conseil reste vivement préoccupé par la situation en Syrie. Après plus de dix ans, le conflit en Syrie est loin d'être terminé et demeure une source de souffrance et d'instabilité.
- (3) Le Conseil constate que le régime syrien poursuit sa politique de répression. Compte tenu de la gravité persistante de la situation, le Conseil considère qu'il est nécessaire de maintenir les mesures restrictives en vigueur et d'en assurer l'efficacité en les développant tout en maintenant l'approche ciblée et différenciée qui les caractérise, et en gardant à l'esprit la situation humanitaire de la population syrienne. Le Conseil estime que certaines catégories de personnes et d'entités revêtent une importance particulière pour l'efficacité de ces mesures restrictives, étant donné la situation spécifique que connaît la Syrie.
- (4) Le Conseil a estimé que les milices affiliées au régime soutiennent le régime syrien dans ses politiques répressives, commettent des violations des droits de l'homme et du droit humanitaire international pour le compte de ce régime et que leurs membres présentent un risque grave de continuer à en commettre. Au cours des dernières années, il y a eu une multiplication du nombre de sociétés de sécurité privées en Syrie, qui agissent en tant que sociétés-écrans pour des milices affiliées au régime et soutiennent celles-ci par des activités telles que l'enrôlement de membres. Le Conseil estime donc que de nouvelles mesures restrictives sont nécessaires pour geler tous les fonds et ressources économiques appartenant à des membres de milices affiliées au régime syrien, ainsi qu'à des personnes et entités liées à certaines sociétés de sécurité privées qui soutiennent ces milices affiliées au régime, de même que tous les fonds et ressources économiques qu'elles possèdent, détiennent ou contrôlent, et pour instituer des restrictions en matière d'admission contre ces personnes telles qu'elles ont été identifiées par le Conseil et dont la liste figure à l'annexe II du règlement (UE) n° 36/2012.

⁽¹⁾ JO L 16 du 19.1.2012, p. 1.

- (5) Le Conseil est profondément préoccupé par l'accroissement du commerce de stupéfiants en provenance de Syrie. En particulier, le Conseil a estimé que le commerce d'amphétamines est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui procurant des recettes qui contribuent à sa capacité à poursuivre ses politiques de répression. Le Conseil estime qu'il devrait prévoir des mesures restrictives destinées à geler tous les fonds et ressources économiques appartenant à certaines personnes et entités impliquées dans la production ou le trafic de stupéfiants en provenance de Syrie telles qu'elles ont été identifiées par le Conseil et dont la liste figure à l'annexe II du règlement (UE) n° 36/2012, de même que tous les fonds et ressources économiques qu'elles possèdent, détiennent ou contrôlent, et à instituer des restrictions en matière d'admission contre ces personnes, afin de les empêcher d'apporter un soutien au régime et d'accroître la pression exercée sur celui-ci afin qu'il modifie ses politiques de répression. Ces mesures visent également à réduire le risque de voir l'efficacité des mesures restrictives compromise, en ciblant la capacité du régime à recourir aux produits du commerce de stupéfiants pour poursuivre sa politique de répression.
- (6) Compte tenu de la gravité de la situation, le Conseil estime qu'il convient d'ajouter vingt-cinq personnes et huit entités à la liste des personnes physiques et morales, entités ou organismes faisant l'objet de mesures restrictives qui figure à l'annexe II du règlement (UE) n° 36/2012.
- (7) Il convient, dès lors, de modifier le règlement (UE) n° 36/2012 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe II du règlement (UE) n° 36/2012 est modifiée conformément à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Luxembourg, le 24 avril 2023.

Par le Conseil
Le président
J. BORRELL FONTELLES

L'annexe II du règlement (UE) n° 36/2012 est modifiée comme suit:

1) Les mentions suivantes sont ajoutées à la liste figurant à la section A («Personnes»):

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
«327.	Wasim Badia AL-ASSAD وسيم بديع الأسد	Date de naissance: 18.7.1980; Lieu de naissance: Qardaha, Syrie; Nationalité: syrienne; Sexe: masculin	Wasim Badia al-Assad est un cousin de Bachar al-Assad et est donc membre de la famille Assad. Wasim Badia al-Assad est également impliqué dans la production et le trafic de captagon. En particulier, il a été impliqué dans la production de captagon et est responsable d'expéditions de drogues. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
328.	Samer Kamal AL-ASSAD alias "Samir" سامر كمال الأسد	Date de naissance: 19.5.1973; Lieu de naissance: Qardaha, Syrie; Nationalité: syrienne; Sexe: masculin	Samer Kamal al-Assad est un membre de la famille Assad. Il mène des activités dans le cadre du commerce de stupéfiants, en particulier pour ce qui a trait à la production. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
329.	Mudar Rifaat AL-ASSAD alias "Rifa'at" مضر رفعت الأسد	Date de naissance: 1964; Lieu de naissance: Syrie; Nationalité: syrienne; Sexe: masculin	Mudar Rifaat al-Assad est un cousin de Bachar al-Assad et est donc membre de la famille Assad.	24.4.2023
330.	Mohammad SHALISH محمد شاليش	Nationalité: syrienne; Sexe: masculin	Mohammad Shalish entretient des liens étroits avec le régime. Il est lié aux activités de trafic de drogues, et plus particulièrement au commerce de captagon dans la région de Lattaquié. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
331.	Waseem Omar AL-MASALMA وسيم عمر المسالمة	Date de naissance: 27.8.1981; Lieu de naissance: Bosra Al-Cham, Syrie; Nationalité: syrienne; Sexe: masculin	Waseem Omar al-Masalma est le chef d'une milice affiliée au régime. Waseem Omar al-Masalma est impliqué dans le commerce de captagon dirigé par le régime dans le Sud de la Syrie, en particulier à Deraa. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
332.	Amer Tayseer KHITI عامر تيسير خيتي	Date de naissance: 31.7.1980; Lieu de naissance: Douma, gouvernorat de Rif Dimachq, Syrie; Nationalité: syrienne; Sexe: masculin	Amer Tayseer Khiti est un homme d'affaires influent exerçant des activités en Syrie dans les secteurs de l'immobilier, de la construction et de l'industrie. Il entretient des liens étroits avec la famille Assad. Il est un soutien du président al-Assad et organise des rassemblements pour lui. Amer Tayseer Khiti est également impliqué dans des opérations de contrebande de captagon et a acheté des biens immobiliers afin d'investir dans des installations de conditionnement utilisées pour la contrebande de drogues. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
333.	Abdellatif HAMID alias "Hamida" عبد اللطيف حميدة	Date de naissance: 1.12.1977; Lieu de naissance: Alep, Syrie; Nationalité: syrienne; Sexe: masculin	Abdellatif Hamid entretient des liens étroits avec la famille Assad. Abdellatif Hamid possède une usine à Alep qui a été impliquée dans la production et le trafic de captagon. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
334.	Nouh ZAITER Noah ZAITER Noah ZAYTAR نوح زعيتر	Date de naissance: 1977; Lieu de naissance: Zahlé, Liban; Nationalité: libanaise; Sexe: masculin	Nouh Zaiter est associé à des membres de la famille Assad. Il est impliqué dans le trafic de captagon au Liban et en Syrie. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
335.	Taher AL-KAYALI طاهر الكيالي	Date de naissance: 13.12.1959; Nationalité: syrienne; Sexe: masculin	Taher al-Kayali est un homme d'affaires syrien qui possède plusieurs sociétés, dont Neptunus LLC. Par l'intermédiaire de ses sociétés, il est impliqué dans la production et le trafic de captagon, en particulier pour ce qui est du transport depuis le port de Lattaquié. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
336.	Imad Abu ZUREIQ Emad Abu ZURAIQ Imad Abu ZREIK عماد أبو زريق	Date de naissance: 1982; Lieu de naissance: Nasib, Deraa, Syrie; Nationalité: syrienne; Localisation suspectée: Deraa, Syrie; Sexe: masculin	Imad Abu Zureiq est un membre dirigeant d'une milice affiliée au régime dans le sud-ouest de la Syrie qui relève directement de la branche de la sécurité militaire du régime syrien. Actuellement, sa milice tire avantage de l'économie de guerre, y compris du trafic de captagon. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
337.	Mustafa AL-MASALMAH alias Mustafa AL-KASAM/QASIM مصطفى المسالمة/الكسيم	Nationalité: syrienne; Localisation suspectée: Deraa al-Balad, Syrie; Sexe: masculin	Mustafa al-Masalmah dirige une milice affiliée au régime qui relève directement de la branche de la sécurité militaire du régime syrien. Actuellement, sa milice tire avantage de l'économie de guerre, y compris du trafic de captagon, une drogue de synthèse. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Il tire donc avantage du régime, le soutient et y est lié.	24.4.2023
338.	Hassan Muhammad DAQQOU حسن محمد دقو	Date de naissance: 1.2.1985; Lieu de naissance: Tfail, Liban; Nationalité: syrienne/libanaise; Sexe: masculin	Hassan Muhammad Daqqou entretient des liens étroits avec la quatrième division de l'armée syrienne. Daqqou a mis en place un vaste réseau de trafic de drogues au Liban et en Syrie et a construit des usines de fabrication de captagon à proximité de la frontière entre la Syrie et le Liban. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
339.	Jihad BARAKAT جهاد بركات	Date de naissance: 1964; Lieu de naissance: Qardaha, Syrie; Nationalité: syrienne; Sexe: masculin	Jihad Barakat est lié à la famille Assad par mariage. Il est également chef d'une milice affiliée au régime et continue d'exercer différentes fonctions militaires et de renseignement pour le régime.	24.4.2023
340.	Raji FALHOUT راجي فلحوط	Date de naissance: 3.10.1985; Lieu de naissance: Atil, Syrie; Fonction: Chef d'une milice affiliée au régime syrien; Nationalité: syrienne; Sexe: masculin	Raji Falhout dirige une milice associée au renseignement militaire syrien. Raji Falhout est également impliqué dans le trafic de drogue lié au captagon. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
341.	Muhammad ABDO ASSAAD alias Asa'ad محمد عبده أسعد	Date de naissance: 19.7.1975; Lieu de naissance: Ain Tineh, Damas-Campagne, Syrie; Nationalité: syrienne; Adresse: Assaad Building, Main Street, Ain Tineh, Damas-Campagne; Autres informations d'identification: Père: Abdo Assaad; Sexe: masculin	Muhammad Abdo Assaad est le chef de la milice Hosn al-Watan, qui a combattu au nom du régime syrien. Plus récemment, il a fondé Aman for Protection and Security LLC, qui propose des services de sécurité privée et opère en tant que société-écran pour la milice Hosn al-Watan. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
342.	Samer AL-DIBIS سامر الدبیس (alias Samer AL-DIBS, Samir)	Date de naissance: 30.3.1962; Lieu de naissance: Damas, Syrie; Nationalité: syrienne; Adresse: Naher Street, Rawda, Damas, Syrie; Sexe: masculin	Samer al-Dibis est un homme d'affaires influent exerçant ses activités en Syrie, actif dans plusieurs secteurs de l'économie, en particulier le secteur chimique et dans l'immobilier. Il est membre du conseil d'administration du conseil des dirigeants d'entreprise syro-chinois et président de la chambre d'industrie de Damas et de Damas-Campagne. Il est également membre du Parlement et proche associé de Maher al-Assad. Dans ces fonctions, il tire avantage du régime et le soutient.	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
343.	Ali Najib IBRAHIM علي نجيب إبراهيم (alias Ali Najeeb IBRAHIM)	Date de naissance: 1991; Fonction: homme d'affaires; Nationalité: syrienne; Adresse: Al-Malki, Damas, Syrie; Sexe: masculin	Ali Najib Ibrahim est un homme d'affaires influent exerçant ses activités en Syrie, également actif dans le secteur des télécommunications. Il détient plusieurs sociétés-écrans, qui ont été liées au régime syrien dans le cadre de tentatives de contournement des sanctions. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
344.	Jamal ISMAIL alias Ismael جمال إسماعيل	Nationalité: syrienne; Entités associées: direction du renseignement militaire; Sexe: masculin	Jamal al-Ismaïl était commandant de la branche 227 de la direction du renseignement militaire du régime syrien le 13 avril 2013, date à laquelle son unité a tué au moins 41 civils dans la ville de Tadamon ("massacre de Tadamon"). Il est donc responsable de la répression violente exercée contre la population civile en Syrie.	24.4.2023
345.	Jamal AL-KHATIB جمال الخطيب	Entités associées: direction du renseignement militaire	Jamal al-Khatib était chef de corps de la branche 227 de la direction du renseignement militaire du régime syrien le 13 avril 2013, date à laquelle il a participé au meurtre d'au moins 41 civils dans la ville de Tadamon ("massacre de Tadamon"). Il est donc responsable de la répression violente exercée contre la population civile en Syrie.	24.4.2023
346.	Osama AL-MALIKI alias Usama أسامة المالكي	Date de naissance: 1963; Lieu de naissance: Damas, Syrie; Nationalité: syrienne; Adresse: Villa 98, Sharqiyyat, Jazira al-Khamisa, Qura al-Assad, Damas-Campagne, Syrie; Autres informations d'identification: Père: Mohammad al-Maliki – محمد المالكي; Sexe: masculin	Osama al-Maliki est actionnaire majoritaire d'Al-Jabal Security and Protection LLC. Al-Jabal Security and Protection LLC agit en tant que société-écran pour permettre la poursuite des activités de la milice Saraya al-Areen 313, qui est affiliée au régime. Osama al-Maliki tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
347.	Fadi SAQR فادي أحمد (alias Fady SAKR, Fadi SAQER, Fadi SAQIR)	Date de naissance: 1975; Lieu de naissance: Jableh, Syrie; Nationalité: syrienne; Sexe: masculin	Fadi Saqr est un chef de la milice des "Forces de défense nationale" (FDN) à Damas, qui s'est battu au nom du régime depuis au moins 2012. Fadi Saqr est donc membre d'une milice affiliée au régime. Fadi Saqr faisait partie de la chaîne de commandement dans le massacre d'au moins 41 civils dans la ville de Tadamon le 13 avril 2013 ("massacre de Tadamon"). Il est donc responsable de la répression violente exercée contre la population civile en Syrie.	24.4.2023
348.	Ahmad Ali TAHER احمد علي طاهر	Date de naissance: 1982; Nationalité: syrienne; Adresse: Damas, Mazze, Western Villas, Saraya 36 Building, 3rd Floor; Personnes associées: Frère: Khodr Taher; Entités associées: Castle Security and Protection LLC; Autres informations d'identification: Père: Ali Taher; Sexe: masculin	Ahmad Ali Taher détient des parts dans Castle Security and Protection LLC, qui opère en tant que société-écran pour la quatrième division de l'armée arabe syrienne, dirigée par Maher al-Assad. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
349.	Amjad YOUSSEF alias Yusuf, Yousef أمجد يوسف	Nationalité: syrienne; Sexe: masculin	Amjad Youssef est adjudant à la direction du renseignement militaire syrien. Il a été membre de la branche 227 de la direction du renseignement militaire du régime syrien le 13 avril 2013, date à laquelle il a participé au meurtre d'au moins 41 civils dans la ville de Tadamon ("massacre de Tadamon"). Il est donc responsable de la répression violente exercée contre la population civile en Syrie.	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
350.	Osama RAMADAN alias Usama أسامة رمضان	Date de naissance: 1973; Nationalité: syrienne; Adresse: Damas, Mazze, Western Villas, Saraya 36 Building, 3rd Floor; Associé d'affaires: Ahmad Ali Taher; Entités associées: Castle Security and Protection LLC; Autres informations d'identification: Père: Hassan Ramadan; Sexe: masculin	Osama Ramadan détient des parts dans Castle Security and Protection LLC, qui opère en tant que société-écran pour la quatrième division de l'armée arabe syrienne, dirigée par Maher al-Assad. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
351.	Ali Mhanna SULEIMAN علي مهنا سليمان	Date de naissance: 1987; Lieu de naissance: Al-Raml, Kherbet Maaza, Tartous, Syrie; Nationalité: syrienne; Adresse: Tartous, Khirbit Maaza, 36° Estate, Ghaya Estate Area; Numéro de pièce nationale d'identité: 10040018920; Nom du père: Mhanna; Nom de la mère: Insaf; Sexe: masculin	Ali Suleiman était le chef du régiment Sahab d'une division de l'armée arabe syrienne connue sous le nom de "Forces du Tigre". Il est un proche associé de Suhayl Hassan. Il a participé au financement du régime, notamment par la contrebande de carburant. Il tire également avantage de son association avec le régime, notamment à travers les possibilités de promotion immobilière. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023»

2) Les mentions suivantes sont ajoutées à la liste figurant à la section B («Entités»):

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
«83.	Quatrième division blindée de l'armée syrienne الفرقة الرابع	Lieu d'enregistrement: Damas; Principal établissement: territoire du régime syrien en Syrie; Personnes associées: Maher al-Assad, Ghassan Belal	La quatrième division blindée est l'une des unités militaires les plus importantes de l'armée syrienne, dirigée par Maher al-Assad et commandée par Ghassan Belal. La quatrième division blindée est responsable de la répression violente exercée contre la population civile. La quatrième division blindée tire également avantage de l'économie de guerre, en particulier du trafic de captagon. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. La quatrième division blindée tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
84.	Société Neptunus LLC/Neptune LLC شركة نبتونوس المحدودة المسؤولة نبتونوس أوفرسيز المحدودة	Lieu d'enregistrement: Lattaquié, Syrie; Date d'enregistrement: 2017	Neptunus LLC est impliquée dans des activités de trafic de drogue dans le port de Lattaquié. Elle tire donc avantage du régime et le soutient. Neptunus LLC a été cofondée par Taher al-Kayali.	24.4.2023
85.	Areen foundation (fondation Areen)/مؤسسة العرين	Lieu d'enregistrement: Syrie; Date d'enregistrement: 1999; Principal établissement: Syrie; Personnes associées: Asma al-Assad (épouse de Bachar al-Assad et directrice)	La fondation al-Areen (Areen foundation) se présente comme une fondation caritative, mais elle est étroitement liée aux milices du régime syrien. La fondation al-Areen est dirigée par l'épouse du président, Asma al-Assad. La fondation répartit l'aide conformément aux politiques et priorités du régime, et tire ainsi avantage de celui-ci et le soutient.	24.4.2023
86.	Stroytransgaz/Стройтрансгаз	Autres informations: Stroytransgaz Group, Stroytransgaz (STG) Logistic, Stroytransgaz (STG) Engineering, STG Engineering	Stroytransgaz est une entreprise d'ingénierie et de construction russe exerçant ses activités en Syrie, qui a notamment pris le contrôle des plus grandes mines de phosphate du pays. Elle tire donc avantage du régime syrien et le soutient.	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
87.	Gecopham, the General Company for Phosphate and Mines (société générale du phosphate et des mines) الشركة العامة للفوسفات و المناجم	Adresse: Palmyra Road, Homs, République arabe syrienne; Tél. +963312751122; Courriel: info@gecopham.sy; Directeur général: Younes Ramadan	Gecopham est contrôlée par le ministère syrien du pétrole et des ressources minières et apporte un soutien financier au régime. Elle soutient donc le régime.	24.4.2023
88.	Al-Jabal Security and Protection LLC شركة الجبل لخدمات الحماية والحراسة	Adresse: F6XR+495, Malek Bin Rabeaa, Damas, Syrie; Type d'entité: société à responsabilité limitée (LLC); Lieu d'enregistrement: Damas; Date d'enregistrement: 19.10.2017; Principal établissement: Damas, Syrie; Personne associée: Osama Mohammad al-Maliki	Al-Jabal Security and Protection LLC est détenue et gérée par Osama al-Maliki. Al-Jabal Security and Protection LLC agit en tant que société-écran pour permettre la poursuite des activités de la milice Saraya al-Areen 313, milice affiliée au régime. Elle tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
89.	Castle for Security and Protection LLC شركة القلعة للحماية والحراسة والخدمات الأمني également connue sous le nom de Castle Security and Protection LLC, Citadel for Security and Protection	Adresse: Saraya Roundabout, Western Villas, Mazze, Damas, Syrie; Type d'entité: société à responsabilité limitée; Lieu d'enregistrement: Damas, Syrie; Date d'enregistrement: 18.10.2017; Numéro d'enregistrement: /; Principal établissement: Damas, Syrie; Autre information: Secteur: Milice devenue société de sécurité; Numéro de téléphone: +963116119331; +963943800808	Castle for Security and Protection LLC est une société privée qui agit en tant que société-écran pour la quatrième division de l'armée arabe syrienne, dirigée par Maher al-Assad. Castle for Security est également impliquée dans le trafic de stupéfiants. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Elle tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
90.	Aman for Protection and Security LLC شركة أمان للحماية والحراسة الأمنية	Adresse: Damas-Campagne; Type d'entité: société à responsabilité limitée; Lieu d'enregistrement: Damas-Campagne; Date d'enregistrement: 10.10.2018; Numéro d'enregistrement: 2906; Principal établissement: Damas-Campagne, Syrie; Personnes associées: Muhammad Abdo Assad	Aman for Protection and Security LLC est une société de sécurité privée, qui agit en tant que société-écran pour la milice Hosn al-Watan, fondée par Muhammad Abdo Assaad. Elle tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023»

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2023/845 DU CONSEIL**du 24 avril 2023****mettant en œuvre le règlement (UE) 2016/1686 instituant des mesures restrictives supplémentaires à l'encontre de l'EIIL (Daech) et d'Al-Qaida ainsi que des personnes physiques et morales, des entités ou des organismes qui leur sont liés**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) 2016/1686 du Conseil du 20 septembre 2016 instituant des mesures restrictives supplémentaires à l'encontre de l'EIIL (Daech) et d'Al-Qaida ainsi que des personnes physiques et morales, des entités ou des organismes qui leur sont liés ⁽¹⁾, et notamment son article 4, paragraphe 1,

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 20 septembre 2016, le Conseil a adopté le règlement (UE) 2016/1686.
- (2) Compte tenu de la menace persistante que représentent l'EIIL (Daech) et Al-Qaida ainsi que les personnes physiques et morales, les entités ou les organismes qui leur sont liés, il convient d'ajouter deux personnes et un groupe à la liste des personnes physiques et morales, entités et organismes qui figure à l'annexe I du règlement (UE) 2016/1686.
- (3) Il convient, dès lors, de modifier le règlement (UE) 2016/1686 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe I du règlement (UE) 2016/1686 est modifiée conformément à l'annexe du présent règlement.

*Article 2*Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Luxembourg, le 24 avril 2023.

Par le Conseil
Le président
J. BORRELL FONTELLES

⁽¹⁾ JO L 255 du 21.9.2016, p. 1.

ANNEXE

L'annexe I du règlement (UE) 2016/1686 est modifiée comme suit:

1) Les mentions ci-après sont ajoutées sous l'intitulé «A. Personnes physiques visées à l'article 3»:

- «15. Abu Yasir HASSAN (alias Sheikh Hassan, Ahmed Mahmoud Hassan, Yaseer Hassan, Abu Qasim); date de naissance: entre 1981 et 1983; lieu de naissance: Région de Pwani, Tanzanie; sexe: masculin; nationalité: tanzanienne.
16. Bonomade Machude OMAR (alias Ibn Omar, Abu Sulayfa Muhammad, Abu Sorraca, Abu Surakha, Abu Suraqa Suraqa Filho, Omar Saide, Sheikh Omar); date de naissance: 15 juin 1988; lieu de naissance: District de Palma, province de Cabo Delgado, Mozambique; sexe: masculin; nationalité: mozambicaine.».

2) La mention ci-après est ajoutée sous l'intitulé «B. Personnes morales, entités et organismes visés à l'article 3»:

- «5. ISIS-Mozambique [autres noms connus: Islamic State of Iraq and Syria – Mozambique, Islamic State -Mozambique, ISIL-M, Ansar Al-Sunna, Al-Shabaab, Al-Shabaab in Mozambique, Mozambique Wilaya of the Islamic State, Ahlu Sunna wa Jamaah (ASw)], Ahl al-Sunna wa al-Jamaa, Ahlu al-Sunnah wal-Jamaah, Ahlu Sunnah Wajamo, Swahili Sunna].».

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2023/846 DU CONSEIL**du 24 avril 2023****mettant en œuvre le règlement (UE) n° 359/2011 concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes, entités et organismes au regard de la situation en Iran**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) n° 359/2011 du Conseil du 12 avril 2011 concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes, entités et organismes au regard de la situation en Iran ⁽¹⁾, et notamment son article 12, paragraphe 1,

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 12 avril 2011, le Conseil a adopté le règlement (UE) n° 359/2011.
- (2) Le 25 septembre 2022, le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a fait une déclaration, au nom de l'Union, dans laquelle il déplorait l'usage généralisé et disproportionné de la force contre des manifestants non violents par les forces de sécurité iraniennes, notant qu'il a entraîné la perte de vies humaines ainsi qu'un grand nombre de blessés. Il y déclarait également que les responsables de l'homicide de Mahsa Amini devaient répondre de leurs actes et appelait les autorités iraniennes à mener des enquêtes transparentes et crédibles afin de clarifier le nombre de décès et d'arrestations, à libérer tous les manifestants non violents et à garantir des procès équitables pour tous les détenus. En outre, il y soulignait que la décision de l'Iran de restreindre sévèrement l'accès à l'internet et de bloquer les plateformes de messagerie instantanée constituait une violation flagrante de la liberté d'expression. Enfin, il y indiquait que l'Union examinerait toutes les options à sa disposition pour réagir à l'homicide de Mahsa Amini et à la manière dont les forces de sécurité iraniennes ont répondu aux manifestations qui ont suivi.
- (3) Dans ce contexte, et conformément à l'engagement pris par l'Union de traiter tous les sujets de préoccupation liés à l'Iran, y compris la situation en matière de droits de l'homme, comme le confirment les conclusions du Conseil du 12 décembre 2022, il y a lieu d'inscrire huit personnes et une entité sur la liste des personnes physiques et morales, des entités et des organismes faisant l'objet de mesures restrictives qui figure à l'annexe I du règlement (UE) n° 359/2011.
- (4) Il convient, dès lors, de modifier le règlement (UE) n° 359/2011 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe I du règlement (UE) n° 359/2011 est modifiée conformément à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

⁽¹⁾ JOL 100 du 14.4.2011, p. 1.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Luxembourg, le 24 avril 2023.

Par le Conseil
Le président
J. BORRELL FONTELLES

ANNEXE

Les huit personnes et l'entité suivantes sont ajoutées à la liste des personnes physiques et morales, des entités et des organismes figurant à l'annexe I du règlement (UE) n° 359/2011:

Personnes

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
«214.	NOBAVEH VATAN Bijan بیژن نوباه وطن	Date de naissance: 1959/1960 Lieu de naissance: Téhéran, Iran Nationalité: iranienne Sexe: masculin Fonction: député au parlement iranien; premier vice-président de la commission culturelle du parlement iranien	Bijan Nobaveh Vatan est un législateur iranien partisan de la ligne dure, ainsi que le premier vice-président de la commission culturelle du parlement iranien. Il est l'un des 227 députés qui ont signé, le 6 novembre 2022, une déclaration félicitant les forces de sécurité d'avoir tué des manifestants et exhortant le pouvoir judiciaire à accélérer les procès et à condamner les manifestants à mort en les déclarant coupables de "Moharebeh" ou de "guerre contre Dieu". En outre, il joue un rôle moteur dans la législation visant à imposer aux femmes des règles vestimentaires restrictives en appliquant des sanctions à l'encontre des institutions, des entreprises et des personnes qui interagissent avec les femmes qui ne respectent pas ces règles, mettant ainsi en place un boycott de celles-ci. En tant que député au parlement iranien, Nobaveh Vatan a soutenu l'assassinat, la mise en détention et la torture de personnes au cours des manifestations qui ont eu lieu à travers l'Iran en 2022/2023. Il soutient également une législation qui restreint considérablement les droits sociaux et économiques des femmes en Iran. Il est donc responsable de graves violations des droits de l'homme en Iran.	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
215.	YAZDIKHAH Ali علی یزدی خواه	Nationalité: iranienne Sexe: masculin Fonction: député au parlement iranien; membre de la commission culturelle du parlement iranien	<p>Ali Yazdikhah est un législateur iranien partisan de la ligne dure, ainsi qu'un membre de la commission culturelle du parlement iranien.</p> <p>Il est l'un des 227 députés qui ont signé, le 6 novembre 2022, une déclaration félicitant les forces de sécurité d'avoir tué des manifestants et exhortant le pouvoir judiciaire à accélérer les procès et à condamner les manifestants à mort en les déclarant coupables de "Moharebeh" ou de "guerre contre Dieu".</p> <p>En outre, il joue un rôle moteur dans la législation visant à imposer aux femmes des règles vestimentaires restrictives en appliquant des sanctions à l'encontre des institutions, des entreprises et des personnes qui interagissent avec les femmes qui ne respectent pas ces règles, mettant ainsi en place un boycott de celles-ci.</p> <p>En tant que député au parlement iranien, M Yazdikhah a soutenu l'assassinat, la mise en détention et la torture de personnes au cours des manifestations qui ont eu lieu à travers l'Iran en 2022/2023. Il soutient également une législation qui restreint considérablement les droits sociaux et économiques des femmes en Iran.</p> <p>Il est donc responsable de graves violations des droits de l'homme en Iran.</p>	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
216.	<p>ALIBABAEI Mehdi مهدی علی بابایی (alias ALI BABAEI Mehdi, BABAEI Ali Mehdi)</p>	<p>Nationalité: iranienne Sexe: masculin Grade: commandant Fonction: commandant adjoint du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) dans la province de Qom</p>	<p>Le commandant Mehdi Alibabaei est le commandant adjoint du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) dans la province de Qom. Il dirige les forces de l'IRGC et de la milice Basij dans la ville de Qom.</p> <p>À la suite de la mort de Mahsa Amini en septembre 2022, la ville de Qom a été le théâtre de certaines des manifestations les plus intenses. Les forces de sécurité, y compris l'IRGC et la milice Basij, ont été déployées pour réprimer ces manifestations avec violence. Depuis mars 2023, l'IRGC et la milice Basij ont également eu pour instruction de faire appliquer la loi sur le port obligatoire du hijab par de nouvelles méthodes d'oppression.</p> <p>Alibabaei a révélé un nouveau plan visant à déployer des membres de la milice Basij dans chaque quartier de Qom pour faire appliquer la loi sur le port du hijab. Ce nouveau plan prévoit notamment la mise en place de programmes du type "Devenez une personnalité de renom dans notre quartier", l'instruction pour les forces de l'IRGC/la milice Basij de mener des patrouilles de quartier, le recours au renseignement, l'intimidation et l'imposition effective à des citoyens ordinaires d'une obligation de se justifier (par exemple en faisant appel à la responsabilité des gestionnaires de bâtiments et de résidences en ce qui concerne les résidentes "mal voilées"). Ce plan représente un niveau inédit de dénonciation et de collecte d'informations par la population générale en vue d'opprimer les femmes.</p> <p>Sous le commandement d'Alibabaei, les forces locales de l'IRGC et de la milice Basij à Qom ont pour ordre de faire respecter certaines lois, par des moyens et des méthodes de nature à intimider des citoyens et à violer leurs droits fondamentaux.</p> <p>En tant que commandant adjoint de l'IRGC dans la province de Qom, le major Mehdi Alibabaei est responsable des actes d'oppression commis par les forces locales de l'IRGC et de la milice Basij ainsi que de leurs violations du droit à la liberté d'expression et du droit à la vie privée.</p> <p>Il est donc responsable de graves violations des droits de l'homme en Iran.</p>	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
217.	<p>NOUROUZI Ali Asghar (alias NOROUZI Ali Asghar)</p>	<p>Date de naissance: 11.11.1962 Lieu de naissance: Dashtestan, province de Bouchehr, Iran Adresse: Unit 29, 5th Floor, Talaieh Block-B1, Elahiyeh Complex 1, Number 0, Alley 2-Shahid Sajjad Rushanai, Rabbaninejad Street, Zein Aldin Municipality, Qom 3739144673, Iran Nationalité: iranienne Sexe: masculin Numéro de passeport: Y53914915 (Iran), expire le 11.5.2026 Numéro de pièce nationale d'identité iranienne: 4591967573 Fonction: président du conseil d'administration de la Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) Personnes associées: Seyyed Aminollah; Emami Tabatabai; Yahya Alaoddini; Jamal Babamoradi; Ahmad Karimi Entités associées: Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC)/Bonyad Taavon Sepah IRGC</p>	<p>Ali Asghar Nourouzi est le président du conseil d'administration de la Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC), inscrite sur la liste établie par l'Union.</p> <p>L'IRGC a joué un rôle de premier plan dans la répression des manifestations de 2022/2023 en Iran, qui a fait plus de 520 morts, dont plus de 70 mineurs, et entraîné plus de 22 000 arrestations/incarcérations.</p> <p>La Fondation coopérative de l'IRGC est l'organe responsable de la gestion des investissements de l'IRGC et, dans ce cadre, il est responsable de l'injection d'argent dans la répression brutale menée par le régime.</p> <p>En tant que président du conseil d'administration de la Fondation coopérative de l'IRGC, Ali Asghar Nourouzi est donc responsable d'avoir volontairement et sciemment fourni les instruments grâce auxquels la répression brutale en cours a été menée.</p> <p>Il est donc responsable de graves violations des droits de l'homme en Iran.</p>	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
218.	TABATABAI Seyyed Amin Ala Emami (alias TABATBAYI Aminallah Imami)	<p>Date de naissance: 26.8.1963</p> <p>Lieu de naissance: Meybod, Iran</p> <p>Adresse: Téhéran, Iran</p> <p>Nationalité: iranienne</p> <p>Sexe: masculin</p> <p>Numéro de pièce nationale d'identité iranienne: 4489260229</p> <p>Fonction: vice-président du conseil d'administration de la Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC); directeur général de la Fondation coopérative de l'IRGC</p> <p>Personnes associées: Ali Asghar Nourouzi; Yahya Alaoddini; Jamal Babamoradi; Ahmad Karimi</p> <p>Entités associées: Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC)/Bonyad Taavon Sepah IRGC</p>	<p>Seyyed Amin Ala Emami Tabatabai est le vice-président du conseil d'administration de la Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC), inscrite sur la liste établie par l'Union, ainsi que le directeur général de la Fondation.</p> <p>L'IRGC a joué un rôle de premier plan dans la répression des manifestations de 2022/2023 en Iran, qui a fait plus de 520 morts, dont plus de 70 mineurs, et entraîné plus de 22 000 arrestations/incarcérations.</p> <p>La Fondation coopérative de l'IRGC est l'organe responsable de la gestion des investissements de l'IRGC et, dans ce cadre, il est responsable de l'injection d'argent dans la répression brutale menée par le régime.</p> <p>En tant que vice-président du conseil d'administration de la Fondation coopérative de l'IRGC et directeur général de la Fondation, Seyyed Amin Ala Emami Tabatabai est donc responsable d'avoir volontairement et sciemment fourni les instruments grâce auxquels la répression brutale en cours a été menée.</p> <p>Il est donc responsable de graves violations des droits de l'homme en Iran.</p>	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
219.	<p>ALAODDINI Yahya (alias ALA'ODDINI Yahya; ALAEDDINI Yahya)</p>	<p>Date de naissance: 21.5.1965 Lieu de naissance: Téhéran, Iran Nationalité: iranienne Sexe: masculin Numéro de passeport: K47201906 (Iran), expire le 19.10.2023 Numéro de pièce nationale d'identité iranienne: 0036732958 Fonction: membre du conseil d'administration de la Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) Personnes associées: Ali Asghar Nourouzi; Jamal Babamoradi; Ahmad Karimi; Seyyed Amin Ala Emami Tabatabai Entités associées: Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC)/Bonyad Taavon Sepah IRGC</p>	<p>Yahya Alaoddini est membre du conseil d'administration de la Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) inscrite sur la liste établie par l'Union.</p> <p>L'IRGC a joué un rôle de premier plan dans la répression des manifestations de 2022/2023 en Iran, qui a fait plus de 520 morts, dont plus de 70 mineurs, et entraîné plus de 22 000 arrestations/incarcérations.</p> <p>La Fondation coopérative de l'IRGC est l'organe responsable de la gestion des investissements de l'IRGC et, dans ce cadre, il est responsable de l'injection d'argent dans la répression brutale menée par le régime.</p> <p>En tant que membre du conseil d'administration de la Fondation coopérative de l'IRGC, Yahya Alaoddini est donc responsable d'avoir volontairement et sciemment fourni les instruments grâce auxquels la répression brutale en cours a été menée.</p> <p>Il est donc responsable de graves violations des droits de l'homme en Iran.</p>	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
220.	BABAMORADI Jamal Ali	<p>Date de naissance: 24.5.1960</p> <p>Lieu de naissance: Téhéran, Iran</p> <p>Adresse: Téhéran, Iran</p> <p>Nationalité: iranienne</p> <p>Sexe: masculin</p> <p>Numéro de pièce nationale d'identité iranienne: 0036824240</p> <p>Fonction: membre du conseil d'administration de la Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC)</p> <p>Personnes associées: Ali Asghar Nourouzi; Ahmad Karimi; Yahya Alaoddini; Seyyed Amin Ala Emami Tabatabai</p> <p>Entités associées: Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC)/Bonyad Taavon Sepah IRGC</p>	<p>Jamal Ali Babamoradi est membre du conseil d'administration de la Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC).</p> <p>L'IRGC a joué un rôle de premier plan dans la répression des manifestations de 2022/2023 en Iran, qui a fait plus de 520 morts, dont plus de 70 mineurs, et entraîné plus de 22 000 arrestations/incarcérations.</p> <p>La Fondation coopérative de l'IRGC est l'organe responsable de la gestion des investissements de l'IRGC et, dans ce cadre, de l'injection d'argent dans la répression brutale menée par le régime.</p> <p>En tant que membre du conseil d'administration de la Fondation coopérative de l'IRGC, Jamal Ali Babamoradi est donc responsable d'avoir volontairement et sciemment fourni les instruments grâce auxquels la répression brutale en cours a été menée.</p> <p>Il est donc responsable de graves violations des droits de l'homme en Iran.</p>	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
221.	KARIMI Ahmad Hasan	<p>Date de naissance: 11.12.1962 Lieu de naissance: Qom, Iran Adresse: Téhéran, Iran Nationalité: iranienne Sexe: masculin Numéro de pièce nationale d'identité iranienne: 0382947983 Fonction: membre du conseil d'administration de la Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) Personnes associées: Ali Asghar Nourouzi; Yahya Alaoddini; Seyyed Amin Ala Emami Tabatabai; Jamal Ali Babamoradi Entités associées: Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC)/Bonyad Taavon Sepah IRGC</p>	<p>Ahmad Hasan Karimi est membre du conseil d'administration de la Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC), inscrite sur la liste établie par l'Union.</p> <p>L'IRGC a joué un rôle de premier plan dans la répression des manifestations de 2022/2023 en Iran, qui a fait plus de 520 morts, dont plus de 70 mineurs, et entraîné plus de 22 000 arrestations/incarcérations.</p> <p>La Fondation coopérative de l'IRGC est l'organe responsable de la gestion des investissements de l'IRGC et, dans ce cadre, il est responsable de l'injection d'argent dans la répression brutale menée par le régime.</p> <p>En tant que membre du conseil d'administration de la Fondation coopérative de l'IRGC, Ahmad Hasan Karimi est donc responsable d'avoir volontairement et sciemment fourni les instruments grâce auxquels la répression brutale en cours a été menée.</p> <p>Il est donc responsable de graves violations des droits de l'homme en Iran.</p>	24.4.2023»

Entités

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
«35.	Ariantel	Adresse: Ariantel Head Office, No. 15, 15th alley, South Gandhi Street, Téhéran, Iran Site internet: http://www.ariantel.ir Type d'entité: société privée	<p>Ariantel est un fournisseur iranien de services mobiles qui joue un rôle de premier plan dans le déploiement de l'architecture globale de surveillance des télécommunications définie par le gouvernement iranien pour faire taire les dissidents et les critiques en Iran.</p> <p>Ariantel recherche activement et utilise des produits cyber pour surveiller, géolocaliser et intercepter les appels et autres activités de communication mobiles de ses utilisateurs à la demande du gouvernement iranien. Ces informations sont ensuite utilisées pour étouffer et perturber les manifestations ainsi que pour identifier, cibler et arrêter des manifestants et des activistes pacifiques.</p> <p>Ariantel est donc responsable de graves violations des droits de l'homme en Iran.</p>	24.4.2023»

DÉCISIONS

DÉCISION D'EXÉCUTION (PESC) 2023/847 DU CONSEIL

du 24 avril 2023

mettant en œuvre la décision 2013/255/PESC concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Syrie

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 31, paragraphe 2,

vu la décision 2013/255/PESC du Conseil du 31 mai 2013 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Syrie ⁽¹⁾, et notamment son article 30, paragraphe 1,

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 31 mai 2013, le Conseil a adopté la décision 2013/255/PESC.
- (2) Le Conseil reste vivement préoccupé par la situation en Syrie. Après plus de dix ans, le conflit en Syrie est loin d'être terminé et demeure une source de souffrance et d'instabilité.
- (3) Le Conseil constate que le régime syrien poursuit sa politique de répression. Compte tenu de la gravité persistante de la situation, le Conseil considère qu'il est nécessaire de maintenir les mesures restrictives en vigueur et d'en assurer l'efficacité en les développant tout en maintenant l'approche ciblée et différenciée qui les caractérise, et en gardant à l'esprit la situation humanitaire de la population syrienne. Le Conseil estime que certaines catégories de personnes et d'entités revêtent une importance particulière pour l'efficacité de ces mesures restrictives, étant donné la situation spécifique que connaît la Syrie.
- (4) Le Conseil a estimé que les milices affiliées au régime soutiennent le régime syrien dans ses politiques répressives, commettent des violations des droits de l'homme et du droit humanitaire international pour le compte de ce régime, et que leurs membres présentent un risque grave de continuer à en commettre. Au cours des dernières années, il y a eu une multiplication du nombre de sociétés de sécurité privées en Syrie, qui agissent en tant que sociétés-écrans pour des milices affiliées au régime et soutiennent celles-ci par des activités telles que l'enrôlement de membres. Le Conseil estime donc que de nouvelles mesures restrictives sont nécessaires pour geler tous les fonds et ressources économiques appartenant à des membres de milices affiliées au régime syrien, ainsi qu'à des personnes et entités liées à certaines sociétés de sécurité privées qui soutiennent ces milices affiliées au régime, de même que tous les fonds et ressources économiques qu'elles possèdent, détiennent ou contrôlent, et pour instituer des restrictions en matière d'admission contre ces personnes telles qu'elles ont été identifiées par le Conseil et dont la liste figure à l'annexe I de la décision 2013/255/PESC.
- (5) Le Conseil est profondément préoccupé par l'accroissement du commerce de stupéfiants en provenance de Syrie. En particulier, le Conseil a estimé que le commerce d'amphétamines est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui procurant des recettes qui contribuent à sa capacité à poursuivre ses politiques de répression. Le Conseil estime qu'il devrait prévoir des mesures restrictives destinées à geler tous les fonds et ressources économiques appartenant à certaines personnes et entités impliquées dans la production ou le trafic de stupéfiants en provenance de Syrie telles qu'elles ont été identifiées par le Conseil et dont la liste figure à l'annexe I de la décision 2013/255/PESC, de même que tous les fonds et ressources économiques qu'elles possèdent, détiennent ou contrôlent, et à instituer des restrictions en matière d'admission contre ces personnes, afin de les empêcher d'apporter un soutien au régime et d'accroître la pression exercée sur celui-ci afin qu'il modifie ses politiques de répression. Ces mesures visent également à réduire le risque de voir l'efficacité des mesures restrictives compromise, en ciblant la capacité du régime à recourir aux produits du commerce de stupéfiants pour poursuivre sa politique de répression.

⁽¹⁾ JO L 147 du 1.6.2013, p. 14.

- (6) Compte tenu de la gravité de la situation, le Conseil estime qu'il convient d'ajouter vingt-cinq personnes et huit entités à la liste des personnes physiques et morales, entités ou organismes faisant l'objet de mesures restrictives qui figure à l'annexe I de la décision 2013/255/PESC.
- (7) Il y a donc lieu de modifier la décision 2013/255/PESC en conséquence,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

L'annexe I de la décision 2013/255/PESC est modifiée conformément à l'annexe de la présente décision.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Luxembourg, le 24 avril 2023.

Par le Conseil
Le président
J. BORRELL FONTELLES

L'annexe I de la décision 2013/255/PESC est modifiée comme suit:

1) les mentions suivantes sont ajoutées à la liste figurant à la section A («Personnes»):

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
« 327.	Wasim Badia AL-ASSAD وسيم بديع الأسد	Date de naissance: 18.7.1980; Lieu de naissance: Qardaha, Syrie; Nationalité: syrienne; Sexe: masculin	Wasim Badia al-Assad est un cousin de Bachar al-Assad et est donc membre de la famille Assad. Wasim Badia al-Assad est également impliqué dans la production et le trafic de captagon. En particulier, il a été impliqué dans la production de captagon et est responsable d'expéditions de drogues. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
328.	Samer Kamal AL-ASSAD alias "Samir" سامر كمال الأسد	Date de naissance: 19.5.1973; Lieu de naissance: Qardaha, Syrie; Nationalité: syrienne; Sexe: masculin	Samer Kamal al-Assad est un membre de la famille Assad. Il mène des activités dans le cadre du commerce de stupéfiants, en particulier pour ce qui a trait à la production. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
329.	Mudar Rifaat AL-ASSAD alias "Rifa'at" مضر رفعت الأسد	Date de naissance: 1964; Lieu de naissance: Syrie; Nationalité: syrienne; Sexe: masculin	Mudar Rifaat al-Assad est un cousin de Bachar al-Assad et est donc membre de la famille Assad.	24.4.2023
330.	Mohammad SHALISH محمد شاليش	Nationalité: syrienne; Sexe: masculin	Mohammad Shalish entretient des liens étroits avec le régime. Il est lié aux activités de trafic de drogues, et plus particulièrement au commerce de captagon dans la région de Lattaquié. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
331.	Waseem Omar AL-MASALMA وسيم عمر المسالمة	Date de naissance: 27.8.1981; Lieu de naissance: Bosra Al-Cham, Syrie; Nationalité: syrienne; Sexe: masculin	Waseem Omar al-Masalma est le chef d'une milice affiliée au régime. Waseem Omar al-Masalma est impliqué dans le commerce de captagon dirigé par le régime dans le Sud de la Syrie, en particulier à Deraa. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
332.	Amer Tayseer KHITI عامر تيسير خيتي	Date de naissance: 31.7.1980; Lieu de naissance: Douma, gouvernorat de Rif Dimachq, Syrie; Nationalité: syrienne; Sexe: masculin	Amer Tayseer Khiti est un homme d'affaires influent exerçant des activités en Syrie dans les secteurs de l'immobilier, de la construction et de l'industrie. Il entretient des liens étroits avec la famille Assad. Il est un soutien du président al-Assad et organise des rassemblements pour lui. Amer Tayseer Khiti est également impliqué dans des opérations de contrebande de captagon et a acheté des biens immobiliers afin d'investir dans des installations de conditionnement utilisées pour la contrebande de drogues. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
333.	Abdellatif HAMID alias "Hamida" عبد اللطيف حميدة	Date de naissance: 1.12.1977; Lieu de naissance: Alep, Syrie; Nationalité: syrienne; Sexe: masculin	Abdellatif Hamid entretient des liens étroits avec la famille Assad. Abdellatif Hamid possède une usine à Alep qui a été impliquée dans la production et le trafic de captagon. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
334.	Nouh ZAITER Noah ZAITER Noah ZAYTAR نوح زعيتر	Date de naissance: 1977; Lieu de naissance: Zahlé, Liban; Nationalité: libanaise; Sexe: masculin	Nouh Zaiter est associé à des membres de la famille Assad. Il est impliqué dans le trafic de captagon au Liban et en Syrie. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
335.	Taher AL-KAYALI طاهر الكيالي	Date de naissance: 13.12.1959; Nationalité: syrienne; Sexe: masculin	Taher al-Kayali est un homme d'affaires syrien qui possède plusieurs sociétés, dont Neptunus LLC. Par l'intermédiaire de ses sociétés, il est impliqué dans la production et le trafic de captagon, en particulier pour ce qui est du transport depuis le port de Lattaquié. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
336.	Imad Abu ZUREIQ Emad Abu ZURAIQ Imad Abu ZREIK عماد أبو زريق	Date de naissance: 1982; Lieu de naissance: Nasib, Deraa, Syrie; Nationalité: syrienne; Localisation suspectée: Deraa, Syrie; Sexe: masculin	Imad Abu Zureiq est un membre dirigeant d'une milice affiliée au régime dans le sud-ouest de la Syrie qui relève directement de la branche de la sécurité militaire du régime syrien. Actuellement, sa milice tire avantage de l'économie de guerre, y compris du trafic de captagon. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
337.	Mustafa AL-MASALMAH alias Mustafa AL-KASAM/QASIM مصطفى المسالمة/الكسم	Nationalité: syrienne; Localisation suspectée: Deraa al-Balad, Syrie; Sexe: masculin	Mustafa al-Masalmah dirige une milice affiliée au régime qui relève directement de la branche de la sécurité militaire du régime syrien. Actuellement, sa milice tire avantage de l'économie de guerre, y compris du trafic de captagon, une drogue de synthèse. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Il tire donc avantage du régime, le soutient et y est lié.	24.4.2023
338.	Hassan Muhammad DAQQOU حسن محمد دقو	Date de naissance: 1.2.1985; Lieu de naissance: Tfail, Liban; Nationalité: syrienne/libanaise; Sexe: masculin	Hassan Muhammad Daqqou entretient des liens étroits avec la quatrième division de l'armée syrienne. Daqqou a mis en place un vaste réseau de trafic de drogues au Liban et en Syrie et a construit des usines de fabrication de captagon à proximité de la frontière entre la Syrie et le Liban. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
339.	Jihad BARAKAT جهاد بركات	Date de naissance: 1964; Lieu de naissance: Qardaha, Syrie; Nationalité: syrienne; Sexe: masculin	Jihad Barakat est lié à la famille Assad par mariage. Il est également chef d'une milice affiliée au régime et continue d'exercer différentes fonctions militaires et de renseignement pour le régime.	24.4.2023
340.	Raji FALHOUT راجي فلحوط	Date de naissance: 3.10.1985; Lieu de naissance: Atil, Syrie; Fonction: Chef d'une milice affiliée au régime syrien; Nationalité: syrienne; Sexe: masculin	Raji Falhout dirige une milice associée au renseignement militaire syrien. Raji Falhout est également impliqué dans le trafic de drogue lié au captagon. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
341.	Muhammad ABDO ASSAAD alias Asa'ad محمد عبده أسعد	Date de naissance: 19.7.1975; Lieu de naissance: Ain Tineh, Damas-Campagne, Syrie; Nationalité: syrienne; Adresse: Assaad Building, Main Street, Ain Tineh, Damas-Campagne; Autres informations d'identification: Père: Abdo Assaad; Sexe: masculin	Muhammad Abdo Assaad est le chef de la milice Hosn al-Watan, qui a combattu au nom du régime syrien. Plus récemment, il a fondé Aman for Protection and Security LLC, qui propose des services de sécurité privée et opère en tant que société-écran pour la milice Hosn al-Watan. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
342.	Samer AL-DIBIS سامر الديبس (alias Samer AL-DIBS, Samir)	Date de naissance: 30.3.1962; Lieu de naissance: Damas, Syrie; Nationalité: syrienne; Adresse: Naher Street, Rawda, Damas, Syrie; Sexe: masculin	Samer al-Dibis est un homme d'affaires influent exerçant ses activités en Syrie, actif dans plusieurs secteurs de l'économie, en particulier le secteur chimique et dans l'immobilier. Il est membre du conseil d'administration du conseil des dirigeants d'entreprise syro-chinois et président de la chambre d'industrie de Damas et de Damas-Campagne. Il est également membre du Parlement et proche associé de Maher al-Assad. Dans ces fonctions, il tire avantage du régime et le soutient.	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
343.	Ali Najib IBRAHIM علي نجيب إبراهيم (alias Ali Najeeb IBRAHIM)	Date de naissance: 1991; Fonction: homme d'affaires; Nationalité: syrienne; Adresse: Al-Malki, Damas, Syrie; Sexe: masculin	Ali Najib Ibrahim est un homme d'affaires influent exerçant ses activités en Syrie, également actif dans le secteur des télécommunications. Il détient plusieurs sociétés-écrans, qui ont été liées au régime syrien dans le cadre de tentatives de contournement des sanctions. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
344.	Jamal ISMAIL alias Ismael جمال إسماعيل	Nationalité: syrienne; Entités associées: direction du renseignement militaire; Sexe: masculin	Jamal al-Ismail était commandant de la branche 227 de la direction du renseignement militaire du régime syrien le 13 avril 2013, date à laquelle son unité a tué au moins 41 civils dans la ville de Tadamon ("massacre de Tadamon"). Il est donc responsable de la répression violente exercée contre la population civile en Syrie.	24.4.2023
345.	Jamal AL-KHATIB جمال الخطيب	Entités associées: direction du renseignement militaire	Jamal al-Khatib était chef de corps de la branche 227 de la direction du renseignement militaire du régime syrien le 13 avril 2013, date à laquelle il a participé au meurtre d'au moins 41 civils dans la ville de Tadamon ("massacre de Tadamon"). Il est donc responsable de la répression violente exercée contre la population civile en Syrie.	24.4.2023
346.	Osama AL-MALIKI alias Usama أسامة المالكي	Date de naissance: 1963; Lieu de naissance: Damas, Syrie; Nationalité: syrienne; Adresse: Villa 98, Sharqiyyat, Jazira al-Khamisa, Qura al-Assad, Damas-Campagne, Syrie; Autres informations d'identification: Père: Mohammad al-Maliki – محمد المالكي; Sexe: masculin	Osama al-Maliki est actionnaire majoritaire d'Al-Jabal Security and Protection LLC. Al-Jabal Security and Protection LLC agit en tant que société-écran pour permettre la poursuite des activités de la milice Saraya al-Areen 313, qui est affiliée au régime. Osama al-Maliki tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
347.	Fadi SAQR فادي أحمد (alias Fady SAKR, Fadi SAQER, Fadi SAQIR)	Date de naissance: 1975; Lieu de naissance: Jableh, Syrie; Nationalité: syrienne; Sexe: masculin	Fadi Saqr est un chef de la milice des "Forces de défense nationale" (FDN) à Damas, qui s'est battu au nom du régime depuis au moins 2012. Fadi Saqr est donc membre d'une milice affiliée au régime. Fadi Saqr faisait partie de la chaîne de commandement dans le massacre d'au moins 41 civils dans la ville de Tadamon le 13 avril 2013 ("massacre de Tadamon"). Il est donc responsable de la répression violente exercée contre la population civile en Syrie.	24.4.2023
348.	Ahmad Ali TAHER احمد علي طاهر	Date de naissance: 1982; Nationalité: syrienne; Adresse: Damas, Mazze, Western Villas, Saraya 36 Building, 3rd Floor; Personnes associées: Frère: Khodr Taher; Entités associées: Castle Security and Protection LLC; Autres informations d'identification: Père: Ali Taher; Sexe: masculin	Ahmad Ali Taher détient des parts dans Castle Security and Protection LLC, qui opère en tant que société-écran pour la quatrième division de l'armée arabe syrienne, dirigée par Maher al-Assad. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
349.	Amjad YOUSSEF alias Yusuf, Yousef أمجد يوسف	Nationalité: syrienne; Sexe: masculin	Amjad Youssef est adjudant à la direction du renseignement militaire syrien. Il a été membre de la branche 227 de la direction du renseignement militaire du régime syrien le 13 avril 2013, date à laquelle il a participé au meurtre d'au moins 41 civils dans la ville de Tadamon ("massacre de Tadamon"). Il est donc responsable de la répression violente exercée contre la population civile en Syrie.	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
350.	Osama RAMADAN alias Usama أسامة رمضان	Date de naissance: 1973; Nationalité: syrienne; Adresse: Damas, Mazze, Western Villas, Saraya 36 Building, 3rd Floor; Associé d'affaires: Ahmad Ali Taher; Entités associées: Castle Security and Protection LLC; Autres informations d'identification: Père: Hassan Ramadan; Sexe: masculin	Osama Ramadan détient des parts dans Castle Security and Protection LLC, qui opère en tant que société-écran pour la quatrième division de l'armée arabe syrienne, dirigée par Maher al-Assad. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
351.	Ali Mhanna SULEIMAN علي مهنا سليمان	Date de naissance: 1987; Lieu de naissance: Al-Raml, Kherbet Maaza, Tartous, Syrie; Nationalité: syrienne; Adresse: Tartous, Khirbit Maaza, 36° Estate, Ghaya Estate Area; Numéro de pièce nationale d'identité: 10040018920; Nom du père: Mhanna; Nom de la mère: Insaf; Sexe: masculin	Ali Suleiman était le chef du régiment Sahab d'une division de l'armée arabe syrienne connue sous le nom de "Forces du Tigre". Il est un proche associé de Suhayl Hassan. Il a participé au financement du régime, notamment par la contrebande de carburant. Il tire également avantage de son association avec le régime, notamment à travers les possibilités de promotion immobilière. Il tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023»;

2) les mentions suivantes sont ajoutées à la liste figurant à la section B («Entités»):

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
«83.	Quatrième division blindée de l'armée syrienne الفرقة الرابع	Lieu d'enregistrement: Damas; Principal établissement: territoire du régime syrien en Syrie; Personnes associées: Maher al-Assad, Ghassan Belal	La quatrième division blindée est l'une des unités militaires les plus importantes de l'armée syrienne, dirigée par Maher al-Assad et commandée par Ghassan Belal. La quatrième division blindée est responsable de la répression violente exercée contre la population civile. La quatrième division blindée tire également avantage de l'économie de guerre, en particulier du trafic de captagon. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. La quatrième division blindée tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
84.	Société Neptunus LLC/Neptune LLC شركة نبتونوس المحدودة المسؤولة نبتونوس أوفرسيز المحدودة	Lieu d'enregistrement: Lattaquié, Syrie; Date d'enregistrement: 2017	Neptunus LLC est impliquée dans des activités de trafic de drogue dans le port de Lattaquié. Elle tire donc avantage du régime et le soutient. Neptunus LLC a été cofondée par Taher al-Kayali.	24.4.2023
85.	Areen foundation (fondation Areen)/مؤسسة العرين	Lieu d'enregistrement: Syrie; Date d'enregistrement: 1999; Principal établissement: Syrie; Personnes associées: Asma al-Assad (épouse de Bachar al-Assad et directrice)	La fondation al-Areen (Areen foundation) se présente comme une fondation caritative, mais elle est étroitement liée aux milices du régime syrien. La fondation al-Areen est dirigée par l'épouse du président, Asma al-Assad. La fondation répartit l'aide conformément aux politiques et priorités du régime, et tire ainsi avantage de celui-ci et le soutient.	24.4.2023
86.	Stroytransgaz/Стройтрансгаз	Autres informations: Stroytransgaz Group, Stroytransgaz (STG) Logistic, Stroytransgaz (STG) Engineering, STG Engineering	Stroytransgaz est une entreprise d'ingénierie et de construction russe exerçant ses activités en Syrie, qui a notamment pris le contrôle des plus grandes mines de phosphate du pays. Elle tire donc avantage du régime syrien et le soutient.	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
87.	Gecopham, the General Company for Phosphate and Mines (société générale du phosphate et des mines) الشركة العامة للفوسفات و المناجم	Adresse: Palmyra Road, Homs, République arabe syrienne; Tél. +963312751122; Courriel: info@gecopham.sy; Directeur général: Younes Ramadan	Gecopham est contrôlée par le ministère syrien du pétrole et des ressources minières et apporte un soutien financier au régime. Elle soutient donc le régime.	24.4.2023
88.	Al-Jabal Security and Protection LLC شركة الجبل لخدمات الحماية والحراسة	Adresse: F6XR+495, Malek Bin Rabeaa, Damas, Syrie; Type d'entité: société à responsabilité limitée (LLC); Lieu d'enregistrement: Damas; Date d'enregistrement: 19.10.2017; Principal établissement: Damas, Syrie; Personne associée: Osama Mohammad al-Maliki	Al-Jabal Security and Protection LLC est détenue et gérée par Osama al-Maliki. Al-Jabal Security and Protection LLC agit en tant que société-écran pour permettre la poursuite des activités de la milice Saraya al-Areen 313, milice affiliée au régime. Elle tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023
89.	Castle for Security and Protection LLC شركة القلعة للحماية والحراسة والخدمات الأمني également connue sous le nom de Castle Security and Protection LLC, Citadel for Security and Protection	Adresse: Saraya Roundabout, Western Villas, Mazze, Damas, Syrie; Type d'entité: société à responsabilité limitée; Lieu d'enregistrement: Damas, Syrie; Date d'enregistrement: 18.10.2017; Numéro d'enregistrement:/; Principal établissement: Damas, Syrie; Autre information: Secteur: Milice devenue société de sécurité; Numéro de téléphone: +963116119331; +963943800808	Castle for Security and Protection LLC est une société privée qui agit en tant que société-écran pour la quatrième division de l'armée arabe syrienne, dirigée par Maher al-Assad. Castle for Security est également impliquée dans le trafic de stupéfiants. Le commerce de captagon est devenu un modèle économique dirigé par le régime, enrichissant le cercle interne du régime et lui permettant d'assurer sa survie. Elle tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
90.	Aman for Protection and Security LLC شركة أمان للحماية والحراسة الأمنية	Adresse: Damas-Campagne; Type d'entité: société à responsabilité limitée; Lieu d'enregistrement: Damas-Campagne; Date d'enregistrement: 10.10.2018; Numéro d'enregistrement: 2906; Principal établissement: Damas-Campagne, Syrie; Personnes associées: Muhammad Abdo Assad	Aman for Protection and Security LLC est une société de sécurité privée, qui agit en tant que société-écran pour la milice Hosn al-Watan, fondée par Muhammad Abdo Assaad. Elle tire donc avantage du régime et le soutient.	24.4.2023».

DÉCISION (PESC) 2023/848 DU CONSEIL**du 24 avril 2023****modifiant la décision (PESC) 2016/1693 concernant des mesures restrictives à l'encontre de l'EIIL (Daech) et d'Al-Qaida et de personnes, groupes, entreprises et entités associés**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 29,

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 20 septembre 2016, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2016/1693 ⁽¹⁾.
- (2) Compte tenu de la menace persistante que représentent l'EIIL (Daech) et Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités associés, il convient d'ajouter deux personnes et un groupe à la liste des personnes, groupes, entreprises et entités qui figure à l'annexe de la décision (PESC) 2016/1693.
- (3) Il convient, dès lors, de modifier la décision (PESC) 2016/1693 en conséquence,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

L'annexe de la décision (PESC) 2016/1693 est modifiée conformément à l'annexe de la présente décision.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Luxembourg, le 24 avril 2023.

Par le Conseil

Le président

J. BORRELL FONTELLES

⁽¹⁾ Décision (PESC) 2016/1693 du Conseil du 20 septembre 2016 concernant des mesures restrictives à l'encontre de l'EIIL (Daech) et d'Al-Qaida et de personnes, groupes, entreprises et entités associés, et abrogeant la position commune 2002/402/PESC (JO L 255 du 21.9.2016, p. 25).

ANNEXE

L'annexe de la décision (PESC) 2016/1693 est modifiée comme suit:

1) Les mentions ci-après sont ajoutées sous l'intitulé «A. Personnes visées aux articles 2 et 3»:

- «15. Abu Yasir HASSAN (alias Sheikh Hassan, Ahmed Mahmoud Hassan, Yaseer Hassan, Abu Qasim); date de naissance: entre 1981 et 1983; lieu de naissance: Région de Pwani, Tanzanie; sexe: masculin; nationalité: tanzanienne.
16. Bonomade Machude OMAR (alias Ibn Omar, Abu Sulayfa Muhammad, Abu Sorraca, Abu Surakha, Abu Suraqa Suraqa Filho, Omar Saide, Sheikh Omar); date de naissance: 15 juin 1988; lieu de naissance: District de Palma, province de Cabo Delgado, Mozambique; sexe: masculin; nationalité: Mozambicaine.».

2) La mention ci-après est ajoutée sous l'intitulé «B. Groupes, entreprises et entités visés à l'article 3»:

- «5. SIS-Mozambique [autres noms connus: Islamic State of Iraq and Syria – Mozambique, Islamic State -Mozambique, ISIL-M, Ansar Al-Sunna, Al-Shabaab, Al-Shabaab in Mozambique, Mozambique Wilaya of the Islamic State, Ahlu Sunna wa Jamaah (ASw)], Ahl al-Sunna wa al-Jamaa, Ahlu al-Sunnah wal-Jamaah, Ahlu Sunnah Wajamo, Swahili Sunna].».

DÉCISION D'EXÉCUTION (PESC) 2023/849 DU CONSEIL**du 24 avril 2023****mettant en œuvre la décision 2011/235/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes et entités au regard de la situation en Iran**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 31, paragraphe 2,

vu la décision 2011/235/PESC du Conseil du 12 avril 2011 concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes et entités au regard de la situation en Iran ⁽¹⁾, et notamment son article 3, paragraphe 1,

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 12 avril 2011, le Conseil a adopté la décision 2011/235/PESC.
- (2) Le 25 septembre 2022, le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a fait une déclaration, au nom de l'Union, dans laquelle il déplorait l'usage généralisé et disproportionné de la force contre des manifestants non violents par les forces de sécurité iraniennes, notant qu'il a entraîné la perte de vies humaines ainsi qu'un grand nombre de blessés. Il y déclarait également que les responsables de l'homicide de Mahsa Amini devaient répondre de leurs actes et appelait les autorités iraniennes à mener des enquêtes transparentes et crédibles afin de clarifier le nombre de décès et d'arrestations, à libérer tous les manifestants non violents et à garantir des procès équitables pour tous les détenus. En outre, il y soulignait que la décision de l'Iran de restreindre sévèrement l'accès à l'internet et de bloquer les plateformes de messagerie instantanée constituait une violation flagrante de la liberté d'expression. Enfin, il y indiquait que l'Union examinerait toutes les options à sa disposition pour réagir à l'homicide de Mahsa Amini et à la manière dont les forces de sécurité iraniennes ont répondu aux manifestations qui ont suivi.
- (3) Dans ce contexte, et conformément à l'engagement pris par l'Union de traiter tous les sujets de préoccupation liés à l'Iran, y compris la situation en matière de droits de l'homme, comme le confirment les conclusions du Conseil du 12 décembre 2022, il y a lieu d'inscrire huit personnes et une entité sur la liste des personnes et entités faisant l'objet de mesures restrictives qui figure à l'annexe de la décision 2011/235/PESC.
- (4) Il convient, dès lors, de modifier la décision 2011/235/PESC en conséquence,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

L'annexe de la décision 2011/235/PESC est modifiée conformément à l'annexe de la présente décision.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

⁽¹⁾ JOL 100 du 14.4.2011, p. 51.

Fait à Luxembourg, le 24 avril 2023.

Par le Conseil
Le président
J. BORRELL FONTELLES

Les huit personnes et l'entité suivantes sont ajoutées à la liste des personnes et entités figurant à l'annexe de la décision 2011/235/PESC:

Personnes

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
«214.	NOBAVEH VATAN Bijan بيژن نوباوه وطن	Date de naissance: 1959/1960 Lieu de naissance: Téhéran, Iran Nationalité: iranienne Sexe: masculin Fonction: député au parlement iranien; premier vice-président de la commission culturelle du parlement iranien	Bijan Nobaveh Vatan est un législateur iranien partisan de la ligne dure, ainsi que le premier vice-président de la commission culturelle du parlement iranien. Il est l'un des 227 députés qui ont signé, le 6 novembre 2022, une déclaration félicitant les forces de sécurité d'avoir tué des manifestants et exhortant le pouvoir judiciaire à accélérer les procès et à condamner les manifestants à mort en les déclarant coupables de "Moharebeh" ou de "guerre contre Dieu". En outre, il joue un rôle moteur dans la législation visant à imposer aux femmes des règles vestimentaires restrictives en appliquant des sanctions à l'encontre des institutions, des entreprises et des personnes qui interagissent avec les femmes qui ne respectent pas ces règles, mettant ainsi en place un boycott de celles-ci. En tant que député au parlement iranien, Nobaveh Vatan a soutenu l'assassinat, la mise en détention et la torture de personnes au cours des manifestations qui ont eu lieu à travers l'Iran en 2022/2023. Il soutient également une législation qui restreint considérablement les droits sociaux et économiques des femmes en Iran. Il est donc responsable de graves violations des droits de l'homme en Iran.	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
215.	YAZDIKHAH Ali علی یزدی خواه	Nationalité: iranienne Sexe: masculin Fonction: député au parlement iranien; membre de la commission culturelle du parlement iranien	<p>Ali Yazdikhah est un législateur iranien partisan de la ligne dure, ainsi qu'un membre de la commission culturelle du parlement iranien.</p> <p>Il est l'un des 227 députés qui ont signé, le 6 novembre 2022, une déclaration félicitant les forces de sécurité d'avoir tué des manifestants et exhortant le pouvoir judiciaire à accélérer les procès et à condamner les manifestants à mort en les déclarant coupables de "Moharebeh" ou de "guerre contre Dieu".</p> <p>En outre, il joue un rôle moteur dans la législation visant à imposer aux femmes des règles vestimentaires restrictives en appliquant des sanctions à l'encontre des institutions, des entreprises et des personnes qui interagissent avec les femmes qui ne respectent pas ces règles, mettant ainsi en place un boycott de celles-ci.</p> <p>En tant que député au parlement iranien, M Yazdikhah a soutenu l'assassinat, la mise en détention et la torture de personnes au cours des manifestations qui ont eu lieu à travers l'Iran en 2022/2023. Il soutient également une législation qui restreint considérablement les droits sociaux et économiques des femmes en Iran.</p> <p>Il est donc responsable de graves violations des droits de l'homme en Iran.</p>	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
216.	<p>ALIBABAEI Mehdi</p> <p>مهدی علی بابایی</p> <p>(alias ALI BABAEI Mehdi, BABAEI Ali Mehdi)</p>	<p>Nationalité: iranienne</p> <p>Sexe: masculin</p> <p>Grade: commandant</p> <p>Fonction: commandant adjoint du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) dans la province de Qom</p>	<p>Le commandant Mehdi Alibabaei est le commandant adjoint du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) dans la province de Qom. Il dirige les forces de l'IRGC et de la milice Basij dans la ville de Qom.</p> <p>À la suite de la mort de Mahsa Amini en septembre 2022, la ville de Qom a été le théâtre de certaines des manifestations les plus intenses. Les forces de sécurité, y compris l'IRGC et la milice Basij, ont été déployées pour réprimer ces manifestations avec violence. Depuis mars 2023, l'IRGC et la milice Basij ont également eu pour instruction de faire appliquer la loi sur le port obligatoire du hijab par de nouvelles méthodes d'oppression.</p> <p>Alibabaei a révélé un nouveau plan visant à déployer des membres de la milice Basij dans chaque quartier de Qom pour faire appliquer la loi sur le port du hijab. Ce nouveau plan prévoit notamment la mise en place de programmes du type "Devenez une personnalité de renom dans notre quartier", l'instruction pour les forces de l'IRGC/la milice Basij de mener des patrouilles de quartier, le recours au renseignement, l'intimidation et l'imposition effective à des citoyens ordinaires d'une obligation de se justifier (par exemple en faisant appel à la responsabilité des gestionnaires de bâtiments et de résidences en ce qui concerne les résidentes "mal voilées"). Ce plan représente un niveau inédit de dénonciation et de collecte d'informations par la population générale en vue d'opprimer les femmes.</p> <p>Sous le commandement d'Alibabaei, les forces locales de l'IRGC et de la milice Basij à Qom ont pour ordre de faire respecter certaines lois, par des moyens et des méthodes de nature à intimider des citoyens et à violer leurs droits fondamentaux.</p> <p>En tant que commandant adjoint de l'IRGC dans la province de Qom, le major Mehdi Alibabaei est responsable des actes d'oppression commis par les forces locales de l'IRGC et de la milice Basij ainsi que de leurs violations du droit à la liberté d'expression et du droit à la vie privée.</p> <p>Il est donc responsable de graves violations des droits de l'homme en Iran.</p>	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
217.	<p>NOUROUZI Ali Asghar (alias NOROUZI Ali Asghar)</p>	<p>Date de naissance: 11.11.1962</p> <p>Lieu de naissance: Dashtestan, province de Bouchehr, Iran</p> <p>Adresse: Unit 29, 5th Floor, Talaieh Block-B1, Elahiyeh Complex 1, Number 0, Alley 2-Shahid Sajjad Rushanai, Rabbaninejad Street, Zein Aldin Municipality, Qom 3739144673, Iran</p> <p>Nationalité: iranienne</p> <p>Sexe: masculin</p> <p>Numéro de passeport: Y53914915 (Iran), expire le 11.5.2026</p> <p>Numéro de pièce nationale d'identité iranienne: 4591967573</p> <p>Fonction: président du conseil d'administration de la Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC)</p> <p>Personnes associées: Seyyed Aminollah; Emami Tabatabai; Yahya Alaoddini; Jamal Babamoradi; Ahmad Karimi</p> <p>Entités associées: Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC)/Bonyad Taavon Sepah</p> <p>IRGC</p>	<p>Ali Asghar Nourouzi est le président du conseil d'administration de la Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC), inscrite sur la liste établie par l'Union.</p> <p>L'IRGC a joué un rôle de premier plan dans la répression des manifestations de 2022/2023 en Iran, qui a fait plus de 520 morts, dont plus de 70 mineurs, et entraîné plus de 22 000 arrestations/incarcérations.</p> <p>La Fondation coopérative de l'IRGC est l'organe responsable de la gestion des investissements de l'IRGC et, dans ce cadre, il est responsable de l'injection d'argent dans la répression brutale menée par le régime.</p> <p>En tant que président du conseil d'administration de la Fondation coopérative de l'IRGC, Ali Asghar Nourouzi est donc responsable d'avoir volontairement et sciemment fourni les instruments grâce auxquels la répression brutale en cours a été menée.</p> <p>Il est donc responsable de graves violations des droits de l'homme en Iran.</p>	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
218.	TABATABAI Seyyed Amin Ala Emami (alias TABATBAYI Aminallah Imami)	<p>Date de naissance: 26.8.1963</p> <p>Lieu de naissance: Meybod, Iran</p> <p>Adresse: Téhéran, Iran</p> <p>Nationalité: iranienne</p> <p>Sexe: masculin</p> <p>Numéro de pièce nationale d'identité iranienne: 4489260229</p> <p>Fonction: vice-président du conseil d'administration de la Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC); directeur général de la Fondation coopérative de l'IRGC</p> <p>Personnes associées: Ali Asghar Nourouzi; Yahya Alaoddini; Jamal Babamoradi; Ahmad Karimi</p> <p>Entités associées: Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC)/Bonyad Taavon Sepah</p> <p>IRGC</p>	<p>Seyyed Amin Ala Emami Tabatabai est le vice-président du conseil d'administration de la Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC), inscrite sur la liste établie par l'Union, ainsi que le directeur général de la Fondation.</p> <p>L'IRGC a joué un rôle de premier plan dans la répression des manifestations de 2022/2023 en Iran, qui a fait plus de 520 morts, dont plus de 70 mineurs, et entraîné plus de 22 000 arrestations/incarcérations.</p> <p>La Fondation coopérative de l'IRGC est l'organe responsable de la gestion des investissements de l'IRGC et, dans ce cadre, il est responsable de l'injection d'argent dans la répression brutale menée par le régime.</p> <p>En tant que vice-président du conseil d'administration de la Fondation coopérative de l'IRGC et directeur général de la Fondation, Seyyed Amin Ala Emami Tabatabai est donc responsable d'avoir volontairement et sciemment fourni les instruments grâce auxquels la répression brutale en cours a été menée.</p> <p>Il est donc responsable de graves violations des droits de l'homme en Iran.</p>	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
219.	<p>ALAODDINI Yahya</p> <p>(alias ALA'ODDINI Yahya; ALAEDDINI Yahya)</p>	<p>Date de naissance: 21.5.1965</p> <p>Lieu de naissance: Téhéran, Iran</p> <p>Nationalité: iranienne</p> <p>Sexe: masculin</p> <p>Numéro de passeport: K47201906 (Iran), expire le 19.10.2023</p> <p>Numéro de pièce nationale d'identité iranienne: 0036732958</p> <p>Fonction: membre du conseil d'administration de la Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC)</p> <p>Personnes associées: Ali Asghar Nourouzi; Jamal Babamoradi; Ahmad Karimi; Seyyed Amin Ala Emami Tabatabai</p> <p>Entités associées: Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC)/Bonyad Taavon Sepah</p> <p>IRGC</p>	<p>Yahya Alaoddini est membre du conseil d'administration de la Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) inscrite sur la liste établie par l'Union.</p> <p>L'IRGC a joué un rôle de premier plan dans la répression des manifestations de 2022/2023 en Iran, qui a fait plus de 520 morts, dont plus de 70 mineurs, et entraîné plus de 22 000 arrestations/incarcérations.</p> <p>La Fondation coopérative de l'IRGC est l'organe responsable de la gestion des investissements de l'IRGC et, dans ce cadre, il est responsable de l'injection d'argent dans la répression brutale menée par le régime.</p> <p>En tant que membre du conseil d'administration de la Fondation coopérative de l'IRGC, Yahya Alaoddini est donc responsable d'avoir volontairement et sciemment fourni les instruments grâce auxquels la répression brutale en cours a été menée.</p> <p>Il est donc responsable de graves violations des droits de l'homme en Iran.</p>	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
220.	BABAMORADI Jamal Ali	<p>Date de naissance: 24.5.1960</p> <p>Lieu de naissance: Téhéran, Iran</p> <p>Adresse: Téhéran, Iran</p> <p>Nationalité: iranienne</p> <p>Sexe: masculin</p> <p>Numéro de pièce nationale d'identité iranienne: 0036824240</p> <p>Fonction: membre du conseil d'administration de la Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC)</p> <p>Personnes associées: Ali Asghar Nourouzi; Ahmad Karimi; Yahya Alaoddini; Seyyed Amin Ala Emami Tabatabai</p> <p>Entités associées: Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC)/Bonyad Taavon Sepah</p> <p>IRGC</p>	<p>Jamal Ali Babamoradi est membre du conseil d'administration de la Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC).</p> <p>L'IRGC a joué un rôle de premier plan dans la répression des manifestations de 2022/2023 en Iran, qui a fait plus de 520 morts, dont plus de 70 mineurs, et entraîné plus de 22 000 arrestations/incarcérations.</p> <p>La Fondation coopérative de l'IRGC est l'organe responsable de la gestion des investissements de l'IRGC et, dans ce cadre, de l'injection d'argent dans la répression brutale menée par le régime.</p> <p>En tant que membre du conseil d'administration de la Fondation coopérative de l'IRGC, Jamal Ali Babamoradi est donc responsable d'avoir volontairement et sciemment fourni les instruments grâce auxquels la répression brutale en cours a été menée.</p> <p>Il est donc responsable de graves violations des droits de l'homme en Iran.</p>	24.4.2023

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
221.	KARIMI Ahmad Hasan	<p>Date de naissance: 11.12.1962</p> <p>Lieu de naissance: Qom, Iran</p> <p>Adresse: Téhéran, Iran</p> <p>Nationalité: iranienne</p> <p>Sexe: masculin</p> <p>Numéro de pièce nationale d'identité iranienne: 0382947983</p> <p>Fonction: membre du conseil d'administration de la Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC)</p> <p>Personnes associées: Ali Asghar Nourouzi; Yahya Alaoddini; Seyyed Amin Ala Emami Tabatabai; Jamal Ali Babamoradi</p> <p>Entités associées: Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC)/Bonyad Taavon Sepah</p> <p>IRGC</p>	<p>Ahmad Hasan Karimi est membre du conseil d'administration de la Fondation coopérative du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC), inscrite sur la liste établie par l'Union.</p> <p>L'IRGC a joué un rôle de premier plan dans la répression des manifestations de 2022/2023 en Iran, qui a fait plus de 520 morts, dont plus de 70 mineurs, et entraîné plus de 22 000 arrestations/incarcérations.</p> <p>La Fondation coopérative de l'IRGC est l'organe responsable de la gestion des investissements de l'IRGC et, dans ce cadre, il est responsable de l'injection d'argent dans la répression brutale menée par le régime.</p> <p>En tant que membre du conseil d'administration de la Fondation coopérative de l'IRGC, Ahmad Hasan Karimi est donc responsable d'avoir volontairement et sciemment fourni les instruments grâce auxquels la répression brutale en cours a été menée.</p> <p>Il est donc responsable de graves violations des droits de l'homme en Iran.</p>	24.4.2023»

Entités

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
«35.	Ariantel	Adresse: Ariantel Head Office, No. 15, 15th alley, South Gandhi Street, Téhéran, Iran Site internet: http://www.ariantel.ir Type d'entité: société privée	Ariantel est un fournisseur iranien de services mobiles qui joue un rôle de premier plan dans le déploiement de l'architecture globale de surveillance des télécommunications définie par le gouvernement iranien pour faire taire les dissidents et les critiques en Iran. Ariantel recherche activement et utilise des produits cyber pour surveiller, géolocaliser et intercepter les appels et autres activités de communication mobiles de ses utilisateurs à la demande du gouvernement iranien. Ces informations sont ensuite utilisées pour étouffer et perturber les manifestations ainsi que pour identifier, cibler et arrêter des manifestants et des activistes pacifiques. Ariantel est donc responsable de graves violations des droits de l'homme en Iran.	24.4.2023»

ISSN 1977-0693 (édition électronique)
ISSN 1725-2563 (édition papier)



Office des publications
de l'Union européenne
L-2985 Luxembourg
LUXEMBOURG

FR